

MIRESEM

Place Marie de Hongrie, 22
5660 Mariembourg

Tél. : 060/37 01 00

Fax : 060/37 01 09

E-Mail : contact@miresem.net


Web : www.miresem.net



www.ipp-online.org



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl

 Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité
des Chances de la Région Wallonne

GAMAH asbl rue Piret-Pauchet, 10 B-5000 Namur
Tél. : +32(0)81/24.19.37 - Fax : +32(0)81/24.19.50 - TVA n° BE0420.947.831
E-Mail : contact@gamah.be - Site Web : www.ipp-online.org

Tableau récapitulatif des 6 catégories de l'Indice Passe-Partout®



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Commentaire : Présence de marches à l'entrée				
Circuler	NON	2	NON	6
Commentaire : Escalier non compensé par ascenseur				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaire : Services inaccessibles aux personnes en chaise				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaire : Absence de signalisation officielle				
Indice global				0



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Commentaire : Présence de marches à l'entrée				
Circuler	NON	2	NON	6
Commentaire : Escalier non compensé par ascenseur				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaire : Services inaccessibles aux personnes en chaise				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaire : Absence de signalisation officielle				
Indice global				0



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	1	NON	5
Commentaire : Absence de signalisation officielle				
Entrer	OUI	2	NON	6
Commentaire : Porte d'entrée un peu étroite				
Circuler	NON	3	NON	7
Commentaire : Nez de marches débordants dans l'escalier				
Utiliser	NON	4	NON	8
Commentaire : Absence de WC adapté				
Indice global				0



Personne déficiente visuelle

Chien d'assistance admis ou pris en charge	OUI	1
Bâtiment et entrée repérables	OUI	2
Signalisation visuelle ou élimination des dangers	OUI	3
Signalisation tactile des dangers	NON	4
Informations concernant la localisation des services	OUI	5
Possibilité de déplacement autonome vers ces services	OUI	6
Utilisation autonome des services par les malvoyants	OUI	7
Utilisation autonome des services par les aveugles	OUI	8
Présence d'aménagements spécifiques	NON	9
Commentaire : Absence de signalisation tactile dans l'escalier		
Indice global		3



Personne déficiente auditive

Possibilité de prise de contact « à distance »	OUI	1
Information auditive par amplification	OUI	2
Information auditive par boucle à induction magnétique	OUI	3
Présence de sous-titrage dans des contextes particuliers	OUI	4
Présence d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication	OUI	5
Personne ayant une connaissance de base en langue des signes	NON	6
Personne ayant une connaissance approfondie en langue des signes	NON	7
Présence en permanence d'une personne connaissant la langue des signes	NON	8
Présence de dispositifs spécifiques d'alerte	NON	9
Commentaire : Absence de personnel connaissant la langue des signes		
Indice global		5



Personne avec difficultés de compréhension

Identifier le bâtiment dans son environnement	OUI	1
Identifier l'entrée et les heures d'ouverture	NON	2
Franchir les dispositifs techniques de l'entrée	OUI	3
Présence d'informations visuelles de localisation	OUI	4
Organisation des informations	Sans objet	5
Continuité de la signalétique	Sans objet	6
Diffusion d'informations utilitaires auditives	OUI	7
Supports facilitant la compréhension (infos de type FACILE A LIRE)	Sans objet	8
Présence de dispositifs d'accueil S3A	OUI	9
Commentaire : Heures d'ouverture difficilement lisibles		
Indice global		1

Présentation générale

PREAMBULE :

La MIRESEM se trouve sur la place de Mariembourg. L'entrée du bâtiment est la même que celle de la poste.

STATIONNER ET CHEMINER VERS L'ENTREE :

Aucun stationnement pour personnes handicapées conforme n'est prévu aux environs immédiats de la MIRESEM. Un se trouve toutefois à l'opposé de la place mais cette dernière est couverte de pavés qui ne permettent pas la circulation des personnes en chaise. Les traversées ne sont pas adaptées.

ENTRER :

L'entrée dans le bâtiment s'effectue via un hall commun avec la poste. Les deux structures sont abritées dans une bâtisse relativement ancienne. Elle est précédée de trois marches. Une possibilité d'appui est prévue grâce à une main courante.

CIRCULER A L'INTERIEUR DU BATIMENT :

La MIRESEM se situe au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment. L'immeuble est dépourvu d'ascenseur.